

INFO EN VRAC

Municipalité de St-Onésime

Nous désirons vous informer qu'exceptionnellement, lors de la semaine du 27 au 31 juillet prochain inclusivement les bureaux municipaux seront fermés pour vacances estivales.

Nous souhaitons remercier monsieur Réjean Langlais pour le prêt de machinerie afin d'effectuer divers travaux.

Nous souhaitons également remercier madame Lisette Lévesque et monsieur André Hudon, pour les bons soins des fleurs du Pont Couvert, ainsi qu'à madame Roxanne Simard-Mills pour le choix et la plantation des fleurs qui fleurissent la Municipalité.

Rappel concernant les permis de rénovation et construction, dans le cas où vous exécutez des **travaux sans permis**, une **infraction** vous sera transmise au montant de **75 \$**.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter, il nous fera un plaisir de vous répondre.

L'administration.

Régie des matières résiduelles

La Régie des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest désire vous informer que dû aux vacances estivales lors de la semaine du 19 juillet prochaine, il se pourrait que de légers retards se produisent. Nous vous demandons alors dans le cas où votre bac n'a pas été amassé, de le laisser au chemin jusqu'au lendemain. Merci de votre compréhension.

L'administration.

PETITS TRUCS DU MOIS

- Augmenter votre motivation, grâce à l'entraînement extérieur dans un espace vert. Cela aide à diminuer la perception de l'effort et vous permet de repousser vos limites.
- Continuons l'achat local en effectuant celles-ci en ligne ou en personne dans nos entreprises de notre région.
- Respectons les consignes de distanciation sociale lorsque cela est possible et restons à l'affût des changements apportés par le ministère du Québec.

L'éco-bulletin

BAC BRUN ET COMPOSTAGE DOMESTIQUE : ILS TRAVAILLENT MAIN DANS LA MAIN !



Matières vertes comme les déchets de fruits et légumes

Acceptées au compost domestique... OUI ! 😊

Acceptées au bac brun... OUI ! 😊

Éléments riches en carbone comme des feuilles mortes

Acceptés au compost domestique... OUI ! 😊

Acceptés au bac brun... NON ! 😞

Résidus de viandes comme la peau, les os et la graisse

Acceptés au compost domestique... NON ! 😞

Acceptés au bac brun... OUI ! 😊

- ✓ Ce qui ne va pas au compostage domestique va souvent au bac brun.
- ✓ Le compostage ET le bac brun contribuent à vider nos dépotoirs.



Ligne-info :
418-856-2628 #0
1-888-856-5552#0
Info@co-eco.org
@coecobsl

INFO Onésime

MOT DU MAIRE

Monsieur Benoît Pilotto

Bonjour à toutes et à tous.

Avons-nous eu l'été avant la date officielle? Le mois de juin fut relativement éprouvant côté sécheresse. Les agriculteurs pourront vous en jaser longuement côté rendement dans les champs. L'année 2020 restera marquée dans l'histoire. Plus particulièrement à cause de la pandémie du Covid-19, mais également pour les températures chaudes de fin de printemps qui furent en partie responsables du grand feu de tourbière à Rivière-Ouelle. Mais restons positifs, je suis sûr que la seconde partie de l'année nous apportera de beaux moments qui meubleront agréablement nos souvenirs.

La portion de chemin appartenant au MTQ a finalement été refaite. Il était temps. Nous étions impatients depuis les travaux effectués sur le pont l'an dernier. Nous avons essayé de nous renseigner sur la suite du processus, mais sans succès. La réponse est venue à la mi-février de cette année.

Comme certains l'ont constaté, il a fallu démolir l'emplacement de feu qui servait à faire griller le poulet pour certaines occasions. La structure de l'abri était devenue dangereuse et le MAPAQ nous avait signifié que nous ne rencontrions pas leurs normes. Il n'est pas prévu pour l'instant de le reconstruire. Le Club Hiboux peut faire griller les viandes choisies par les organismes désirant organiser ce genre d'événement. Évidemment, le profit est moindre dans le cas d'une levée de fonds.

Je me dois de le répéter, les rassemblements de 50 personnes sont permis. Il faut quand même essayer de suivre les consignes de distanciation. Nous ne sommes pas à l'abri d'une seconde vague même si le Bas St-Laurent fut le moins touché par la contagion de ce virus.

J'avais oublié d'en parler le mois dernier, mais je trouve qu'il est fort déplorable de voir encore en 2020 des canettes de tous genres de liquide ainsi que des tasses de café à usage unique le long de nos Routes, Chemins ou Rangs. On voit même des sacs ayant contenu un repas de certains restaurants basés à La Pocatière. L'Organisme de Participation Parentale organise à chaque année une levée de fonds en ramassant les canettes et les bouteilles consignées. Je suis persuadé que ce n'est pas vous, les citoyens de Saint-Onésime-d'Ixworth, qui agissent ainsi. J'espère seulement que vous prendrez la peine d'avertir les personnes qui lancent leurs détritres par la fenêtre de leur véhicule. Fin de ma montée de pression.

Du côté de la MRC, le gros dossier des règlements sur la propreté, les nuisances et les colporteurs a été adopté le mois dernier. Celui qui devrait être discuté et adopté en juillet concerne la circulation et le stationnement. Il est important que ce genre de règlement soit uniforme à travers notre région. Cela facilite évidemment le travail des agents de la paix.

L'évêché nous a fait savoir qu'il y aura possibilité de célébrations religieuses selon la disponibilité d'un prêtre. Par contre, les séances du conseil municipal doivent encore se tenir à huis clos, mais doivent être enregistrées.

Un gros merci aux employés des travaux publics pour l'installation du panneau d'accueil à l'entrée de la municipalité. Merci également au Comité de développement de Saint-Onésime pour son travail et son financement dans ce dossier.

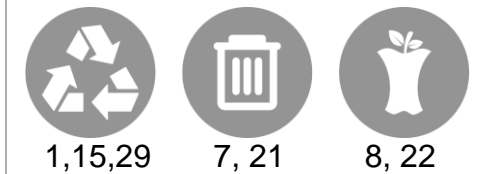
Les vacances des écoliers et des étudiants sont arrivées. Ce n'est peut-être pas celles des parents par contre. En espérant que tout se passe bien et que ceux qui auront des vacances de planifier puissent en profiter pleinement.

Bon été et bonnes vacances à toutes et tous.

RUBRIQUES

- Actualité municipale;
- Actualité municipale (suite);
- Saviez-vous que...;
- Chronique;
- Info en vrac;
- Coup de cœur de Lisette;
- Petits trucs du mois;
- Jardin l'Or Vert;

CALENDRIER



☾ 28	○ 5
☾ 13	● 20

Prochaine tombée du journal : 16 juillet 2020

Pour publication faire parvenir à : municipalite@stonesime.com



HORAIRE

Bureau municipal

Lundi au mercredi
8 h 30 à 16 h 30

Judi
8 h 30 à 18 h 00

Vendredi
8 h 30 à midi

ACTUALITÉ MUNICIPALE 2020

La prochaine séance du Conseil aura lieu le 7 juillet à 19 h 30, à la l'Hôtel de Ville, à huis clos et essentiellement par voie téléphonique ou par ZOOM.

Compte-rendu de la séance ordinaire du 2 juin :

Il a été proposé et adopté à l'unanimité des conseillers :

D'abroger la résolution 116-2020 du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2020;

D'adopter le rapport financier 2019 consolidé tel que remis par la firme Mallette;

D'approuver les comptes payés en mai pour un montant de 16 923.58 \$;

D'approuver les comptes à payer au cours du mois de juin pour un montant de 65 751.87 \$;

Que la Municipalité autorise le paiement de 375 \$, pour la participation de la directrice générale, secrétaire-trésorière et de son adjointe à « La grande web diffusion », et autorise également la fermeture des bureaux municipaux du 16 au 18 juin prochain afin de permettre aux personnels administratifs d'y participer;

Que la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth autorise l'adhésion et le paiement de 889 \$, taxes non incluses, à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ) de la secrétaire-trésorière adjointe;

Que la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth autorise le transfert budgétaire du surplus libre à l'administration au montant de 3 500 \$, afin de procéder à l'achat d'un ordinateur de bureau reconditionné pour le bureau du maire, d'un portable et la mise à niveau des postes administratifs, ainsi que l'achat du correcteur Antidote;

Que la directrice générale, secrétaire-trésorière, madame Nancy Lizotte et/ou son adjointe madame Nancy Chassé, soient autorisées à agir pour et au nom de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth pour les dossiers et les transactions auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ);

Que la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth autorise la directrice générale, secrétaire-trésorière, madame Nancy Lizotte à procéder à l'investissement de 168 161 \$, répartis comme suit : 130 000 \$, pour 22 mois et 38 161 \$ pour 1 an et à procéder à la signature de tous les documents nécessaires;

Que le Conseil de la Municipalité renouvelle son adhésion annuelle à l'AFBL pour un montant total de 75 \$;

Que la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth participe à la Semaine québécoise des personnes handicapées et invite la population à s'y impliquer;

D'autoriser le paiement de 2 200 \$, auprès du Pavillon de l'Avenir de Rivière-du-Loup et d'autoriser l'achat du revêtement extérieur du cabanon et de celui de la toiture, et de mandater les employés des travaux publics pour effectuer les travaux de finition; *Le conseil municipal tient à remercier Monsieur Yves Lizotte de Lizotte Express pour la gracieuseté du transport du cabanon de Rivière-du-Loup à Saint-Onésime.*

Que le contrat de vidange de fosse septique 2020-2021-2022-2023 soit accordé à Camionnage Alain Benoît et que la direction générale procède à la signature du contrat avec l'entrepreneur;

Que nous autorisons Pavage Réparations Francoeur à procéder aux travaux de réparation d'asphalte dans la côte du 4^e Rang Ouest et du tour de grille d'égout pluvial de la rue Beaulieu (sortie Ouest);

Que nous acceptons l'offre du Ministère des Transports du Québec d'installer un indicateur de vitesse gratuitement dans leurs partie de notre Municipalité;

ACTUALITÉ MUNICIPALE 2020 (SUITE)

De demander au MTQ de faire une étude approfondis de l'intersection reliant le 4^e Rang Ouest, la rue Ouellet, le chemin du Village et la route Ste-Anne-St-Onésime;

Que le conseil municipal décide que les demandes de dérogations mineures déposées ou traitées pendant la déclaration d'état d'urgence sanitaire puissent être traitées une fois que la procédure prévue à l'Arrêté ministériel 2020-033 ait été respectée par consultation écrite;

Que le conseil de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth nomme madame Léonette Bouchard pour 9 mois, soit le terme restant du mandat de madame Alex Desjardins comme membre du comité consultatif d'urbanisme (C.C.U.);

Que le conseil de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth nomme monsieur le conseiller, Denis Miville, à titre de président du comité consultatif d'urbanisme.

COUP DE CŒUR DE LISETTE

Titre : **La survivante**

Auteur : Marie-Paule Mc Innis

Une mère doit affronter l'assassinat de ses deux fils par leur père, Jérôme, 6 ans et Justin, 2 ans en 1996. Après une séparation houleuse et avant que la cour ne se prononce sur la garde des enfants, son ex-conjoint commettra l'irréparable pour ensuite s'enlever la vie. Une histoire vécue, qui arrive hélas trop souvent et nous fait comprendre le cycle de la violence conjugale.

P.S. Ce livre m'a été donné en cadeau par Jacinthe, la sœur de l'auteur, Marie-Paule.

Lisette L.

SAVIEZ-VOUS QUE...

On raconte qu'en 1919, un défricheur provoqua accidentellement un incendie de forêt près de la prairie du collège. Le feu se propagea rapidement et le pont fut rasé par les flammes. Le pont couvert actuel fut alors construit pour le remplacer le pont incendié.

Construit en 1908, un deuxième pont couvert, le pont du Gouvernement, enjambait la rivière Ouelle à environ 3 km en aval donnant accès à la réserve d'Ixworth par la route Drapeau, anciennement appelée la route du Gouvernement. Il fut démolé en 1985 suite à de fortes crues qui l'avaient rendu fragile.

JARDIN L'OR VERT

Depuis le printemps 2019, le Club du Renouveau-Âge d'Or St-Onésime et le Comité de développement rural de St-Onésime-d'Ixworth travaillent ensemble à l'élaboration d'un jardin partagé et de partage, sous le nom de JARDIN L'OR VERT. Ce jardin a pour but de briser l'isolement des personnes âgées et de transférer les connaissances horticoles entre les personnes de différentes générations.

Les semences et l'entretien seront faits en commun, avec la participation volontaire des enfants et des adultes intéressés, sous supervision des responsables du jardin et les récoltes seront faites par tous les citoyens de la municipalité, à leur profit. Le jardinage sera fait en grande partie dans des bacs en bois.

La signification du JARDIN L'OR VERT :

OR

Métal précieux

Affaire en or

Âge d'or : époque de bonheur

Âge d'or : représente les moins jeunes

VERT

De la couleur de l'herbe et des plantes

Qui n'est pas arrivé à maturité

Représente la jeunesse

Verts : relatif aux écologistes

OR VERT

Ensemble des ressources végétales

Présentement, les deux promoteurs, le Club et le Comité ont fourni chacun 500\$ et la municipalité fournit le terrain, au sud et à l'est de l'Hôtel-de-ville. Elle paiera également le cabanon qui a été fabriqué par les étudiants du Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir.

Le Jardin a obtenu une subvention du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés à la hauteur de 5,000\$ et une autre de 600\$ de COSMOSS Kamouraska.

En raison de la COVID-19, le Comité exécutif du Jardin a décidé de ne pas faire les semences en 2020, mais de se préparer pour l'an prochain. Cependant, certains travaux seront effectués durant l'été et l'automne, dans le respect des recommandations des autorités de santé publique.

Nous remercions tous ceux qui collaborent au projet et si vous désirez nous aider, faites-nous signe.

Le comité du Jardin par André Hudon et Francine Lamarre.

CHRONIQUE

Piscine résidentielles – Rappel des mesures de sécurité

En raison des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie de la COVID-19, une forte augmentation des ventes de piscines résidentielles pour la prochaine saison estivale a été constatée. Dans ce contexte, la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth tient à rappeler les règles de sécurité en vigueur pour toutes les nouvelles installations de ce type d'équipement au Québec.

Ces normes, établies par le [Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles](#), visent à contrôler l'accès aux piscines afin de prévenir les risques de noyades, plus particulièrement chez les enfants.

Entre autres, le Règlement stipule :

- que toute nouvelle piscine doit être entourée d'une enceinte, à moins que ses parois soient d'une hauteur d'au moins 1,2 m dans le cas d'une piscine hors terre, et d'au moins 1,4 m dans le cas d'une piscine démontable. Cette enceinte doit mesurer au moins 1,2 m, pouvoir empêcher le passage d'un objet sphérique de 10 centimètres de diamètre et être dépourvue de tout élément pouvant en faciliter l'escalade;
- que toute porte d'accès à la piscine doit être munie d'un dispositif de sécurité lui permettant de se refermer et de se verrouiller automatiquement;
- que toute terrasse adjacente à une piscine doit être équipée d'une enceinte et d'une porte afin d'en protéger l'accès.

Un permis municipal est requis pour construire, installer ou remplacer une piscine, ou pour ériger une construction y donnant accès ou en empêchant l'accès.

La Municipalité rappelle que la vigilance autour des piscines résidentielles constitue le moyen le plus efficace pour sauver des vies.



Saint-Onésime
d'Ixworth

12, rue de l'Église
Tel. : 418-856-3018
municipalite@stonesime.com